
Le commerce extérieur de la Belgique en 2017 (concept national)

Résumé

A près de 544 Md€ en 2017, le volume des échanges commerciaux de la Belgique a augmenté d'environ 8% sur l'année, qui se solde par un déficit de 4,1 Md€. La part des échanges intra-UE est de 70% environ, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France restant les trois premiers fournisseurs et les trois premiers clients du pays. Le secteur chimique et pharmaceutique est largement dominant, à l'image de son dynamisme dans l'économie belge. Près de 82% des échanges belges en 2017 sont réalisés par la Région flamande, en déficit de 11 Md€ cependant, tandis que la Wallonie dégage un excédent de 12 Md€.

Avec une hausse globale des échanges de 8%, l'exercice 2017 se solde par un déficit à 4,1 Md€.

A près de 544 Md€ en 2017, le volume des échanges commerciaux de la Belgique a augmenté d'environ 8% sur l'année. Les exportations passent de 250 Md€ à 270 Md€ (+ 8%) et les importations de 254 Md€ à 274 Md€ (+ 7,7%). L'exercice 2017 se solde par un déficit de 4,1 Md€, légèrement inférieur à celui de l'année précédente (- 6,5%), avec un taux de couverture de 98,5%. Au niveau mondial, la Belgique était en 2017 le 11ème pays exportateur et le 14ème importateur.

La part des échanges intra-UE reste de 70% environ. Les trois premiers fournisseurs de la Belgique sont dans l'ordre les Pays-Bas (55 Md€ d'importations et 20% de part du marché belge), l'Allemagne (41 Md€ et 15% du marché) et la France (28 Md€ et 11% du marché). Les mêmes pays constituent le trio de tête des clients du Royaume, l'Allemagne étant cependant la première destination à l'export (45 Md€ d'exportations), suivie par la France (39 Md€) puis par les Pays-Bas (31 Md€). A eux trois, ces pays représentent près de 46% des importations de la Belgique en 2017 (contre 42% en 2016) et près de 43% de ses exportations (contre 38% en 2016). Le Royaume-Uni est encore en 2017 le 5ème fournisseur de la Belgique (13 Md€ d'importations belges) et son 4ème client (19 Md€ d'exportations), positions menacées par le Brexit auquel la Belgique se trouve ainsi particulièrement exposée.

Premier partenaire de la Belgique hors UE avec 30 Md€ d'échanges en 2017, les Etats-Unis sont le 4ème fournisseur du Royaume (un peu plus de 15 Md€ d'importations) et son 5ème client (un peu moins de 15 Md€ d'exportations). Ils représentent 19% de la totalité des échanges extra-UE – un dynamisme en question après les mesures protectionnistes américaines mises en place en 2018. Pointant 9ème au palmarès des fournisseurs comme à celui des clients, la Chine est le second partenaire de la Belgique hors UE, avec 13 Md€ d'échanges en 2017 (également répartis entre export et import). Si la Russie se classe au 8ème rang des fournisseurs de la Belgique (7 Md€ d'importations belges) et le Japon au 10ème rang, ils ne sont en revanche que 16ème et 17ème clients du pays, devancés par l'Inde (7ème client à 7 Md€ d'exportations belges) et la Suisse.

Concept national / Note BNB : les données sont établies selon le concept communautaire pour la Belgique seule, et selon le concept national pour la Belgique et les régions. Le concept communautaire concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises y compris les achats (importations) et ventes (réexportations) en Belgique entre entreprises non-résidentes. Par contre, le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie.

Au niveau des régions, la part prise à ces échanges par la Flandre est tout à fait conséquente et augmente régulièrement : près de 82 % des échanges belges en 2017 sont réalisés par la Région flamande, la Wallonie représentant 14,5% de l'ensemble et la Région Bruxelles-Capitale moins de 4%. Mais si elle contribue relativement peu au commerce extérieur du pays, la Wallonie lui permet en revanche de limiter son déficit puisqu'elle dégagne en 2017 un excédent de 12 Md€ environ, offrant un taux de couverture de 137%, quand la Flandre affiche un déficit de 11 Md€ et un taux de couverture de 95,3%.

La performance du secteur chimique et pharmaceutique en Belgique se reflète dans le dynamisme de son commerce extérieur.

Du côté des importations, les produits chimiques et connexes se taillent la part du lion à 55 Md€ (plus de 20% des importations totales), suivis des produits minéraux (37 Md€), des matériels électriques (36 Md€) et des matériels de transport (35 Md€). A un niveau fin, les produits chimiques organiques et les produits pharmaceutiques pour le premier agrégat, les combustibles pour le second, les moteurs et turboréacteurs mais aussi les matériels informatiques et de télécommunications pour le troisième, et les automobiles pour le quatrième, incarnent principalement ces importations.

Du côté des exportations, les mêmes produits chimiques et connexes sont en tête, à plus de 62 Md€ et 23% du total. Suivent les matériels de transport (32 Md€), les matériels électriques (28 Md€) puis les métaux et produits métalliques (24 Md€), les produits minéraux (23 Md€), et les matières et produits plastiques (22 Md€). A un niveau fin, les produits chimiques organiques et les produits pharmaceutiques pour le premier agrégat, les automobiles pour le second, les composants mécaniques et moteurs, les engins agricoles ou les matériels informatiques pour le troisième, le fer et l'acier pour le quatrième, les combustibles pour le cinquième, et l'industrie de la plasturgie pour le sixième, sont les grandes fonctions portant ces exportations.

Sans surprise, les produits chimiques et connexes affichent le meilleur solde de l'exercice, excédentaire à 7,4 Md€. Ce dynamisme se reflète dans la performance du secteur pharmaceutique notamment : en 2017, le secteur a investi 3,5 Md€ dans la recherche (+21% par rapport à 2016) et développé l'emploi (près de 36 000 personnes incluant 5 100 chercheurs dont l'effectif a augmenté de 14%). Les matières et produits plastiques talonnent les produits chimiques à +7,3 Md€, suivis des produits alimentaires à près de 5 Md€ d'excédent. Les déficits les plus marqués sont ceux des produits minéraux à -14 Md€, puis des matériels électriques à près de -8 Md€ et les matériels de transport à -3 Md€.

Dans les régions, le secteur de la chimie et de la pharmacie est également celui qui domine les échanges, tant en Flandre (90 Md€ soit 20% de la totalité) qu'en Wallonie (24 Md€ soit 31%). Les produits minéraux, comprenant les combustibles, et les matériels de transport du côté flamand, ainsi que les métaux et les appareils électriques côté wallon s'illustrent à la suite au classement des performances régionales. La Région Bruxelles-Capitale est déficitaire sur la quasi-totalité des postes, le plus important déficit étant représenté par les matériels électriques (-2 Md€).

Commerce extérieur belge (Md€)

Source : Banque nationale de Belgique (BNB)

Année	Exportations	Importations	Solde
2017	270	274	-4
2016	250	254	-4
2015	235	237	-2
2014	240	247	-7
2013	244	252	-7
2012	240	251	-11
2011	237	248	-11
2010	209	213	-4
2009	178	183	-5
2008	222	233	-11

Commerce extérieur belge par secteurs en 2017

Secteurs	Exportations	Importations
Produits chimiques et pharmaceutiques	23%	20%
Produits minéraux	8%	14%
Matériel de transport	12%	13%
Machines et appareils	11%	13%
Matières plastiques et caoutchouc	8 %	6%
Produits métalliques	9%	8%
Perles, pierres et métaux précieux	6%	6%
Produits alimentaires et boissons	6%	4%

Partenaires commerciaux de la Belgique en 2017

Exportations vers	Md€	Part	Importations de	Md€	Part
Allemagne	45,0	16,7%	Pays-Bas	55,1	20,1%
France	39,0	14,4%	Allemagne	40,6	14,8%
Pays-Bas	31,4	11,6%	France	29,0	10,6%
Royaume-Uni	19,5	7,2%	USA	15,2	5,5%
USA	14,9	5,5%	Royaume-Uni	13,2	4,8%
Italie	12,5	4,6%	Irlande	12,4	4,5%
Inde	7,6	2,8%	Italie	10,8	3,9%
Espagne	7,3	2,7%	Russie	6,9	2,5%
Chine	6,5	2,4%	Chine	6,8	2,5%
Pologne	6,3	2,3%	Japon	6,6	2,4%

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.